

L'UTILE&L'AGRÉABLE

L'ingénierie culturelle
dans les territoires

CONSEIL - ÉTUDES - FORMATION - RESSOURCES



ETATS GENERAUX DE LA CULTURE - VILLE DE RENNES - 2015

Synthèse et analyse des contributions des Rennais

par Pascale Bonniel-Chalier et Eric Fourreau, consultants

ETATS GENERAUX DE LA CULTURE - VILLE DE RENNES - 2015

Sommaire

- # page 3 **Préambule**
- # page 4 **Structuration en quatre phases**
- # page 5 **Déroulé des réunions et rencontres publiques**
- # page 7 **Une mobilisation constructive**
- # page 8 **Diagnostic**
- # page 13 **Axes d'intervention**
- # page 26 **Énumération de propositions**
- # page 35 **Verbatim**
- # page 42 **Annexes 1 : Conseil des Etats généraux de la culture**
- # page 43 **Annexes 2 : Documents pris en compte**

ETATS GENERAUX DE LA CULTURE - VILLE DE RENNES - 2015

Préambule

Ce document propose un diagnostic, des axes d'intervention et des propositions qui résultent des huit mois de mobilisation des Rennais et des acteurs culturels pendant les Etats généraux de la Culture organisés par la Ville de Rennes du 2 avril au 20 novembre 2015. Soit 2 séances plénières, 16 ateliers thématiques, 29 cafés culturels, pour 73 documents ou contributions. Au total, c'est plus de 2 000 participants qui se sont impliqués dans la concertation.

Il ne décrit pas le projet culturel de la Ville de Rennes, déjà dotée d'une politique culturelle publique très architecturée et de documents de référence, à usage externe comme à usage interne :

- « Rennes / la culture : une Ville en mouvement », juillet 2012 ;
- « Projet culturel communautaire », mai 2013 ;
- « Point d'avancement sur la mise en œuvre des orientations de la politique culturelle de Rennes », Helga Sobota DG Culture, février 2014 ;
- « Présentation à Benoit Careil des orientations de la Direction générale de la Culture », avril 2014.

Certains de ces documents programmatiques ont fait l'objet de concertations avec les professionnels du champ des arts et de la culture.

Ce document est la synthèse et l'analyse de l'ensemble des points de vue, propositions, écrits..., émis pendant les Etats généraux. Les axes d'intervention et les propositions dégagées sont destinés à servir d'appui à la nouvelle étape de la politique culturelle voulue par la Ville de Rennes. Il a été amendé suite aux échanges avec les membres du Conseil des Etats généraux de la Culture et du comité de pilotage les 8 et 9 octobre 2015. Il est rendu public à l'occasion de la restitution publique des Etats généraux de la Culture, le 20 novembre 2015.

ETATS GENERAUX DE LA CULTURE - VILLE DE RENNES - 2015

Une structuration articulée en quatre phases

Les Etats généraux de la culture organisés par la Ville de Rennes se sont déroulés en quatre phases devant répondre aux objectifs affichés :

- fédérer autour de la démarche de concertation et encourager la participation ;
- partager des objectifs entre élus, responsables de services, professionnels de la culture, professionnels d'autres secteurs en relation avec le champ culturel et habitants ou leurs représentants ;
- imprimer un style : *écoute, dialogue, intelligence et responsabilité collective* ;
- affirmer un principe de base : partir de l'expérience du territoire pour le territoire.

La phase de lancement était destinée à rassembler des acteurs de la ville de différents secteurs géographiques et professionnels. Une séance plénière, en présence de la Madame la Maire, a permis à la parole de s'exprimer librement dans la salle alors que des ateliers plus restreints ont permis aux moins confiants de prendre la parole.

La deuxième phase a été conçue comme une étape de diagnostic collectif à partir de séances de travail aboutissant à la rédaction d'un diagnostic partagé. Le monde professionnel a été mobilisé sous forme d'ateliers afin de travailler à partir de leurs réalités pour instaurer un dialogue en confiance, en considérant les acteurs culturels comme des experts de leurs propres pratiques. Les citoyens et les forces vives d'autres milieux professionnels ont également été sollicités pour participer.

La troisième phase, destinée à élaborer des propositions d'actions pour le mandat et à définir les objectifs partagés du projet culturel, a cherché à s'ouvrir sur de nouveaux référentiels devant permettre d'esquisser les bases d'un dessein commun à différentes échelles de territoire : quartiers, Ville et Métropole. C'est pourquoi les thématiques abordées dans les ateliers posaient les enjeux des grandes mutations en cours (mondialisation, numérique, société interculturelle...). En plus de ces ateliers, cette phase de propositions fut composée de cafés culturels dans les quartiers mobilisant les habitants et permettant d'aborder les questions souvent laissées pour compte dans les politiques culturelles publiques, à savoir les pratiques amateurs et l'ensemble des expressions créatives et des pratiques culturelles propres à chaque habitant ne relevant pas du champ proprement dit de l'art ainsi que les questions de gouvernance locale. Afin de concerner les habitants les moins insérés dans la vie de la cité, des initiatives venues des citoyens eux-mêmes ont été encouragées.

La quatrième phase est celle de la restitution au public et aux acteurs culturels.

ETATS GENERAUX DE LA CULTURE - VILLE DE RENNES - 2015

Déroulé des réunions et des rencontres publiques

Première phase : lancement

2 avril aux Champs Libres : Séance plénière d'ouverture (440 participants)

3 avril à la Maison des associations : Ateliers (192 participants)

- **La culture et les habitants** : comment promouvoir les droits culturels des habitants ? Quelles sont leurs attentes en matière d'offre culturelle et en pratique amateur ? Quel service public culturel dans tous les quartiers ?

- **La culture et les artistes** : quelle est la place des artistes dans la cité, dans l'espace public ? Quelles passerelles sont tissées entre les institutions et le secteur indépendant ? Quels sont les modes de coopération et de mutualisation mobilisés par les artistes et les acteurs culturels ?

- **La culture et les territoires** : comment inscrire la culture sur les différentes échelles de territoire ? Comment les habitants peuvent-ils se sentir appartenir à un même territoire ? Comment vivre la grande proximité qui favorise la relation de partage avec la métropole et ses enjeux nationaux et internationaux, en passant par les territoires virtuels où se dessinent les nouveaux échanges ?

- **La culture et la société** : quels projets communs les artistes et les acteurs culturels mènent avec les autres domaines de la société (éducation, urbanisme, économie, social, santé, environnement) ? Quelle est l'implication des autres acteurs de la ville dans le champ artistique et culturel ?

Deuxième phase : Diagnostic partagé

29 et 30 avril à la Maison des associations : Rencontres thématiques (270 participants)

- **Les enseignements artistiques et l'éducation artistique et culturelle** :

Comment les Rennais peuvent-ils aujourd'hui s'inscrire dans un parcours cohérent à l'échelle de la ville (je découvre, j'apprends et j'approfondis, je pratique)? Comment mieux inscrire les pratiques amateurs dans la vie artistique et culturelle?

- **Les usages numériques** :

Comment les artistes, les acteurs culturels et les habitants se sont-ils appropriés les nouveaux usages numériques pour transformer leurs pratiques? Quelles sont les nouvelles modalités (travail en réseau, autonomie, "agilité"...) et les nouveaux projets imaginés par les acteurs ? Quelle production numérique à l'échelle locale? Comment les arts de la scène et les arts visuels sont-ils impactés par le numérique?

- **Culture et développement social** :

Comment la culture contribue-t-elle à la lutte contre les inégalités sociales et l'exclusion? Quelles actions en direction de populations et de quartiers en difficultés économiques et

sociales participent de cette volonté? Comment s'organise la coopération entre acteurs culturels et relais sociaux? Quelle évaluation en faire collectivement?

- Culture, économie, emploi :

Quelle contribution des arts et de la culture à l'économie rennaise? Quelles formes de mutualisation et de coopération sont mises en œuvre par les acteurs culturels locaux ? S'inscrivent-ils dans les pratiques de l'économie sociale et solidaire et dans une économie contributive? Quels dispositifs permettent de créer et de consolider des emplois dans ces filières?

- Métropole de la connaissance : Quelles passerelles et croisements les mondes de la culture, de la recherche, des sciences, de l'environnement développent-ils et quels sont les chantiers en cours?

- Rennes et le monde :

Quels liens tissent les artistes et les acteurs culturels en Europe et à l'international? Comment s'inscrivent-ils dans les réseaux ? Comment les Rennais conçoivent-ils leur rôle de citoyens européens et leur place dans la mondialisation?

- La culture et la ville :

Du quartier à la métropole, comment l'art et la culture transforment-ils la ville, comment les artistes investissent l'espace public? Quel est le récit construit? Quelle visibilité pour les patrimoines (matériel et immatériel)? La dynamique touristique s'appuie-t-elle sur les ressources culturelles urbaines? Comment la culture participe-t-elle aux transformations urbaines et aux mobilités des habitants?

Troisième phase : Propositions

du 24 au 30 juin : **Ateliers thématiques** (200 participants)

- **Inscrire Rennes dans la mondialisation et l'espace européen**, à la Maison internationale de Rennes

<http://inscrirerennesdanslamondialisation.eventbrite.fr>

- **Intégrer les nouvelles pratiques, du numérique à la participation**, au B-Com (Cesson-Sévigné)

<https://integrerlesnouvellespratiques.eventbrite.fr>

- **Être en phase avec la société du partage et la nouvelle économie**, à la Cantine numérique

<https://etreenphaseaveclasocietedupartage.eventbrite.fr>

- **Répondre aux nouveaux rythmes de vie et créer de nouveaux espaces culturels de rencontres**, à la MJC Antipode

<https://repondreauxnouveauxrythmesdevie.eventbrite.fr>

- **Vivre ensemble dans une société interculturelle**, à Carrefour 18

<https://vivreensembledansunesocieteinterculturelle.eventbrite.fr>

du 24 juin au 30 septembre : **Cafés culturels** (environ un millier de participants)

- A l'initiative de la Ville de Rennes : six cafés culturels dans chaque quartier, une réunion publique sur la salle de la Cité, une autre sur la site Pasteur

- A l'initiative des associations, groupes d'habitants, équipements... : 21 cafés culturels citoyens (voir liste en annexe).

Quatrième phase : Restitution et projet

20 novembre au Triangle : **Séance plénière de conclusion**

ETATS GENERAUX DE LA CULTURE - VILLE DE RENNES - 2015

Une mobilisation constructive

Les Etats généraux de la culture ont donné lieu à une mobilisation conséquente de la part des habitants et des acteurs culturels si l'on se réfère aux chiffres (47 rencontres ou réunions) mais aussi si l'on tient compte du fait que les Rennais ont déjà été largement consultés par le passé, pour leur politique culturelle et plus récemment dans le cadre de la Fabrique citoyenne.

En raison de cette pratique de la concertation déjà largement développée dans la ville, les réunions et les ateliers se sont déroulés dans un esprit résolument constructif et, en comparaison à d'autres concertations publiques dans la culture ailleurs en France, particulièrement apaisé.

Les Etats généraux de la culture ont permis d'établir une meilleure interconnaissance des acteurs culturels entre eux et un lien plus affirmé avec les habitants, les uns et les autres manifestant d'ailleurs la volonté de poursuivre ce dialogue afin d'instituer une culture commune durable. En revanche, un cloisonnement perdure entre les différents mondes qui se croisent peu et travaillent encore moins ensemble : culturel, universitaire, scientifique, économique, social...

Il s'est dégagé une grande reconnaissance de l'existant en matière de politique culturelle, de l'action entreprise par la Ville depuis de nombreuses années, l'une des raisons qui explique le climat très apaisé des débats. Dans le même temps, fut constaté le manque de lisibilité des dispositifs de la Ville, et certains acteurs culturels se sont aussi interrogés sur la répartition des actions et des compétences entre la Métropole et la Ville.

ETATS GENERAUX DE LA CULTURE

Diagnostic

Le diagnostic que nous proposons ici relève non pas d'un travail d'enquête ou d'une étude spécifique mais de ce que nous avons entendu, vu, lu, observé depuis nos postes de consultant lors des Etats généraux de la culture.

Il constitue la transition nécessaire entre l'état des lieux élaboré par les acteurs culturels et les habitants pendant les Etats généraux de la culture et la définition des priorités d'intervention que nous préconisons dans un document suivant.

C'est pourquoi nous avons souhaité davantage nous attarder sur les carences que nous avons observées et qui méritent d'être questionnées et mises en chantier que sur ce qui relève d'un bon fonctionnement de la politique culturelle rennaise qui dispose de nombreux atouts.

I. Une politique culturelle de longue date qui a produit ses effets

La longue histoire à Rennes de l'élaboration de politiques publiques structurées et volontaristes a produit ses effets sur le terrain, singulièrement dans les domaines de la culture, du social et de l'éducation.

Sur le plan culturel, le schéma classique d'une politique publique territoriale permet de répondre aux finalités habituelles : création, production, diffusion, formation, conservation du patrimoine, lecture publique, pratique amateur, etc. à partir d'un réseau de lieux institutionnels remplissant leurs missions.

A titres d'exemples, nous constatons le soutien à une création de très haut niveau dans le domaine du théâtre (TNB), de la danse (TNB et CCN), du lyrique (Opéra) ou des musiques actuelles (Transmusicales).

La lecture publique est un autre point fort de Rennes. La médiathèque des Champs Libres comme les 11 bibliothèques de quartier sont très fréquentées et répondent parfaitement aux missions qui leur sont assignées : diffusion du savoir, dynamisme de l'action culturelle, éducation artistique, lieux de proximité et de lien social...

De la même façon, l'éducation artistique et culturelle, priorité politique, est à classer au rayon des bilans très positifs, tant qualitatifs que quantitatifs : projets de sensibilisation culturelle, résidences de territoire, classes à horaires aménagés... Les enfants du premier degré bénéficient à Rennes d'une palette appréciable en matière de sensibilisation à l'art.

Ce ne sont là que des exemples du "bon fonctionnement" de la politique culturelle rennaise, il ne s'agit pas d'établir un catalogue des réussites.

II Des carences observées, des chantiers à mener

À partir de ce constat d'ensemble très positif, nous avons listé un certain nombre d'insuffisances, de carences ou de dysfonctionnements qui constituent selon nous autant de sources de réflexion pour le nouvel élan de la politique culturelle que de chantiers à mener.

1) L'écart entre l'offre artistique et la vie culturelle des citoyens rennais

Loin d'être une spécificité rennaise, le constat d'un décalage entre l'offre artistique et la vie culturelle des habitants est peut-être encore d'autant plus singulier à Rennes que la ville est justement, comme nous venons de le noter, un "bon élève" de la politique culturelle "de l'offre". Tant et si bien que les établissements, les festivals, les centres culturels sont globalement très bien fréquentés mais... fréquentés par une population homogène socialement et culturellement.

Le TNB, avec ses très impressionnants 13 000 abonnés, est l'archétype de cette situation. Il remplit parfaitement son rôle en affichant des chiffres de fréquentation que l'on a plus l'habitude de voir dans le sport que dans la culture mais, dans le même temps, il cristallise bien des mécontentements (au-delà de celui des artistes qui estiment ne pas avoir suffisamment accès au plateau) car il apparaît comme étant destiné à une seule catégorie de public et, en plus, infranchissable dès lors que l'on n'a pas le sésame de l'abonnement.

En marge de ces équipements institués (de création, de diffusion ou de formation), il existe une vie culturelle, souvent foisonnante, dans différents quartiers de la ville. Citons quelques exemples suffisamment éclairants pour illustrer le propos : le festival des arts et savoirs d'ATD Quart-Monde en bas des tours, la fête de la soupe, les ateliers hip hop à Maurepas, le théâtre forum au Centre Avicenne, la fête du printemps et d'automne, la fête des jardins, le Gast à table, la bibliothèque d'en bas des tours au Blosne, la Fête du Pôle Nimègue au Blosne...

En nous gardant de tomber dans les oppositions caricaturales et stériles, de type culture officielle versus culture populaire, nous préférons relever qu'il existe des actions et des démarches différentes ayant chacune entièrement leur place mais qui se croisent très peu alors qu'il pourrait s'agir d'un objectif de politique publique compte tenu des populations très diverses qu'elles concernent (au risque d'être schématique, un public cultivé de centre-ville d'un côté, un public de quartier de l'autre). Les centres culturels dans les quartiers remplissent peu cette fonction de croisement, en raison notamment de leur entrée disciplinaire (la danse pour le Triangle, la musique pour l'Antipode, le théâtre pour la Paillette) qui induisent une fréquentation davantage professionnelle que d'habitants des quartiers. Tout est question d'appropriation d'un lieu. Et les habitants de différents quartiers pointent par conséquent l'absence de lieu municipal pour leur vie de quartier.

Les expériences de résidences à Maurepas de ces dernières années sont particulièrement évocatrices du décalage qui peut exister entre deux démarches. Les résidences courtes de compagnies de théâtre dans la salle Guy Ropartz, au cœur du quartier, sont passées complètement inaperçues, aux dires de têtes de réseau du quartier. Pour des raisons qui mériteraient d'être étudiées (parachutage des artistes, durée trop courte, faible immersion dans la vie du quartier...), la rencontre ne s'est pas produite entre les artistes et la population. Dans le même temps, la résidence du poète Yvon Le Men dans ce même quartier, ayant décidé d'habiter dans l'une des tours du quartier pour être au plus près des habitants, afin de faciliter la rencontre avec ses voisins, a, de l'avis d'un grand nombre de personnes, connu un tout autre impact, résumé par l'un des habitants lors d'un café culturel : "Il m'a rendu ma fierté".

La question de la place des artistes et des établissements culturels dans les quartiers, et surtout la question de leur relation avec les habitants à partir de leur existant, est assurément un chantier de politique publique à ouvrir dans lequel les directions de quartier et les centres sociaux et culturels doivent avoir toutes leurs places.

2) Le manque d'autonomie et de repères des acteurs

De nombreux acteurs culturels ont souligné souffrir d'un manque d'autonomie et de repères pour développer leurs initiatives, qu'il faut distinguer selon plusieurs niveaux :

- *Au sein même de la collectivité.* A Rennes comme ailleurs, les projets transversaux se heurtent à une structuration verticale et figée de l'administration avec des services qui sont parfois trop cloisonnés. Cela peut avoir pour effet de brider l'initiative, que ce soit dans des fonctions transversales ou inter-services au sein de la collectivité locale ou dans des établissements municipaux qui sont des têtes de réseau, tels que les Champs Libres.

- *Dans la relation de dépendance à la Ville.* La crise financière accentue le phénomène de dépendance des acteurs culturels vis-à-vis de la Ville qui apparaît souvent comme le principal partenaire et dont l'aide financière peut s'avérer vitale. Tant et si bien qu'apparaît un décalage entre des forces vives créatives relevant d'autres secteurs (le numérique, les industries culturelles...) qui croisent les ressources financières, s'emparent aisément des nouveaux usages, font preuve "d'agilité" dans leurs modes opératoires et des acteurs du champ subventionné de la culture, cantonnés dans une relation de guichet avec les pouvoirs publics et notamment la Ville.

- *Vis-à-vis de la complexité des dispositifs.* Il s'agit là aussi de l'un des effets pervers de la longue histoire de la politique culturelle rennaise. Au fil des années, la Ville de Rennes a élaboré un grand nombre de dispositifs pour améliorer le service public des habitants avec, pour effet induit aujourd'hui, une complexité et un manque de lisibilité fréquemment évoqués par les acteurs culturels. A titre d'exemples, très peu de professionnels ou d'habitants connaissent l'opération "Les Rennais prennent l'art", pas plus le Réseau professionnel de médiation culturelle créé par la Ville ou, dans le domaine social, le Pacte Rennais d'Insertion.

- *Vis-à-vis du manque de lisibilité sur l'articulation Ville-Métropole.* Les acteurs culturels et les observateurs en général s'interrogent sur l'articulation que la Ville et la Métropole mettent en œuvre dans leur politique culturelle. Tandis qu'il s'agit de territoires de projets communs pour les artistes et les acteurs culturels, que le service culturel est mutualisé, les signaux envoyés par la collectivité sèment le trouble : un projet culturel métropolitain distinct, axé sur les industries créatives, mais sans transfert de moyens ; des élus différents, perçus aux yeux de beaucoup comme étant en concurrence ; des Etats généraux de la culture organisés par la seule Ville. Il semblerait nécessaire, pour estomper la confusion exprimée par les acteurs, de procéder à une clarification des politiques. D'autant plus que de nombreux sujets abordés lors des Etats généraux de la Culture et qui vont donner lieu à des préconisations, relèvent de la bonne articulation des territoires et des instances.

3) La faible occupation de l'espace public

Rennes n'est pas une ville où il existe une tradition culturelle et festive dans les rues. L'activité, foisonnante, se déroule dans les salles ou dans les cafés. Dans la rue ? Quelques événements ponctuels (Tombées de la nuit, Opéra place de l'Hôtel de Ville, Fous de danse...) mais pas de grands rassemblements festifs et/ou artistiques. Or il s'avère que cette attente s'exprime régulièrement dans la population, en manque de rituels et de rendez-vous identifiants une ville (au même titre que les Géants de Royal de Luxe à Nantes ou au Havre, le Carnaval de Dunkerque, Lille 3000, la Fête des Lumières à Lyon, le Festival d'Aurillac...).

De la même façon, alors que la municipalité a de longue date mis en place le programme du 1 % artistique et de la commande publique, l'espace public est peu investi par les arts, peu

détourné, peu perturbé. La place des arts de la rue y est congrue, le cirque en plein air est inexistant en dehors de l'implantation d'un chapiteau de cirque traditionnel de temps en temps, le street art reste discret et beaucoup moins développé que dans d'autres centres urbains.

La vacuité de l'esplanade Charles-de-Gaulle, souvent citée dans les ateliers et les cafés culturels, résume ce rendez-vous manqué de l'art dans l'espace public. Son emplacement central et son potentiel considérable n'ont pour l'instant pas été exploités, sinon de façon occasionnelle.

4) Un rythme hebdomadaire et saisonnier mal réparti

Ville universitaire et de services, Rennes vit au rythme des étudiants et des employés du tertiaire : du lundi au vendredi, d'octobre à juin. D'où des zones blanches, le week-end et singulièrement le dimanche, et pendant les vacances scolaires et plus particulièrement pendant les vacances d'été. Même si ces carences ont commencé à être un peu comblées ces dernières années, elles demeurent réelles et en inadéquation avec le rythme de vie d'une partie de la population : tout le monde ne travaille pas, ou pas forcément à temps complet ; tout le monde ne part pas en vacances ; tout le monde n'a pas une famille pour combler l'isolement le dimanche, etc.

Les temporalités de l'offre artistique (spectacles, ateliers de pratiques, ouverture des musées, des bibliothèques...) nécessitent d'être reposées, comme celle de la saison événementielle.

5) Un déficit d'espaces de travail et une indétermination de la destination des lieux vacants

Le besoin en espaces de travail s'exprime chez les artistes partout en France et ailleurs, à partir de l'équation logique selon laquelle les plateaux, les lieux, sont trop peu nombreux sur un territoire pour absorber une demande basique et cruciale : où travailler, où créer. Rennes ne fait pas exception, la demande étant souvent revenue dans les doléances exprimées par les acteurs. Avec deux nuances notoires par rapport à d'autres territoires : l'action de la Ville dans ce domaine est saluée par les artistes, notamment en matière d'ateliers-artistes pour les plasticiens ; l'attente des acteurs ne s'exprime pas, ou très peu, à titre individuel.

En réalité, elle recoupe une problématique plus large sur les lieux culturels et notamment l'indétermination qui entoure plusieurs d'entre eux : le site Pasteur, le Vieux Saint-Etienne, la Parcheminerie, la salle Guy Ropartz, la salle de la Cité... Aux dires de nombreux acteurs culturels comme d'habitants, il manquerait à Rennes une friche artistique emblématique de fabrication, de croisement interdisciplinaire, de rencontres, comme le sont ou le furent la Friche-la-Belle-de-Mai à Marseille, Lieu Unique à Nantes ou le 104 à Paris. L'expression de cette demande, sans doute légitime dans la mesure où il n'existe effectivement pas de lieu fédérateur et de croisement des artistes et des publics, s'accompagne de la nécessité que ce lieu ne soit pas "confisqué" mais "partagé" et qu'il s'inscrive dans l'écosystème rennais, dans une logique de mise en réseau.

6) Le "chacun chez soi"

Rennes est une ville dotée de nombreuses richesses et forces vives aussi bien dans le domaine artistique qu'universitaire, social, numérique, économique, dans la recherche, etc. Mais comme c'est souvent aussi le cas ailleurs, ces différents mondes évoluent dans leur propre sphère professionnelle et se croisent peu, en dépit d'un certain nombre de

démarches naissantes : French Tech Rennes St Malo, convention de partenariat entre Rennes 1, Rennes 2 et différentes structures culturelles, coopération entre l'Opéra et Image et Réseau... Faire vivre ensemble cet écosystème constitue un véritable enjeu. Et il n'est pas anodin que l'une des demandes récurrentes exprimées lors des Etats généraux de la Culture est de constituer une plateforme collaborative favorisant la mise en réseau des ressources, des informations et, pour tout dire, des personnes.

7) Une relation faible à l'international et à l'Europe

Ville discrète et de solidarité locale, Rennes n'a pas développé d'efforts particuliers pour être repérée sur les radars internationaux. Il est frappant de constater qu'en dehors des cas particuliers des établissements de la décentralisation culturelle (le TNB et le Centre chorégraphique national), les artistes et les structures culturelles s'inscrivent peu dans les réseaux européens et internationaux.

La stratégie internationale de la Ville elle-même en matière culturelle demeure basique avec le maintien de jumelages historiques et la convention avec l'Institut Français. Un manque d'ambition que l'on retrouve tout autant en matière touristique, où l'on s'appuie peu sur les ressources artistiques et patrimoniales, même si une réflexion est actuellement en cours au niveau de la métropole.

ETATS GENERAUX DE LA CULTURE

Axes d'intervention pour une nouvelle étape de la politique culturelle à Rennes

Introduction

Ce texte ne décrit pas le projet culturel de la Ville de Rennes, déjà dotée d'une politique culturelle publique très architecturée et de documents de référence, à usage externe comme à usage interne :

- « Rennes / la culture : une ville en mouvement », juillet 2012 ;
- « Projet culturel communautaire », mai 2013 ;
- « Point d'avancement sur la mise en œuvre des orientations de la politique culturelle de Rennes », Helga Sobota, Direction générale Culture, février 2014 ;
- « Présentation à Benoit Careil des orientations de la DG culture », avril 2014.

Certains de ces documents programmatiques ont fait l'objet de concertations avec les professionnels du champ des arts et de la culture.

Malgré ces efforts de clarté, une forte demande de disposer d'un cap et d'orientations précises s'est exprimée pendant les Etats généraux de la culture. Les propositions qui suivent constituent donc le fruit de la concertation avec les acteurs locaux et les habitants.

L'ampleur de la concertation en 2015, le succès et la diversité de la fréquentation des Etats généraux de la culture légitiment des propositions pour une prochaine étape de la politique culturelle à Rennes.

Les consultants ont retenu neuf axes prioritaires, émanation de la réflexion et des propositions des participants aux Etats généraux de la Culture, qui doivent venir enrichir, compléter et infléchir la politique culturelle actuelle de la Ville de Rennes. C'est pourquoi certains domaines (politique de la création, de la diffusion, de la formation, d'éducation artistique...), déjà bien établis, n'apparaissent qu'en filigrane dans ces orientations.

S'ils ne sont pas chiffrés, ces axes prioritaires tiennent néanmoins compte du contexte économique et social local, national et international, de l'organisation actuelle des services de la Ville et de la Métropole et de leurs logiques d'intervention.

Plan sommaire des axes d'intervention

A - Proposer une conception plus ouverte et plus large de la culture

B - Favoriser les partenariats entre les structures culturelles et les relais de quartier

C - Inscrire l'art dans les espaces publics et valoriser les ressources patrimoniales

D - Etre garant de la création et de la liberté artistique, partager les espaces de travail et soutenir l'emploi et les industries créatives

E - Devenir facilitateur, favoriser l'agilité numérique, la mise en synergie des acteurs et leur autonomie

F - S'appuyer sur l'une des ressources de la Ville : la jeunesse et la vie étudiante

G - Se projeter vers les horizons internationaux et la coopération européenne, favoriser le tourisme culturel

H - Inscrire la participation au cœur de la gouvernance culturelle

I - Renforcer l'information et les outils collaboratifs

A - Proposer une conception plus ouverte et plus large de la culture

◆ Prendre en compte la façon dont les habitants appréhendent la culture. Pour les habitants interrogés pendant les Etats généraux de la culture, « la culture, c'est produire de la rencontre », c'est une sortie en famille ou une fête de quartier et un repas partagé. C'est aussi la ville elle-même, son histoire, ses bâtiments historiques et la diversité des langues parlées dans tous les quartiers. Enfin, c'est retrouver une dignité : « il m'a rendu ma fierté », déclare un habitant impliqué dans la résidence d'un écrivain public à Maurepas.

Les politiques culturelles municipales, longtemps « décalquées » sur celle du Ministère de la culture en France, se sont lentement affranchies de son référentiel au fil de la décentralisation. Elles restent néanmoins inscrites dans une logique de démocratisation culturelle et, malgré leur autonomie financière, elles « reproduisent » des représentations encore très vivaces de type *culture = beaux-arts* qui sont en grand décalage avec les conceptions des habitants.

◆ Franchir une nouvelle étape dans la définition même de la culture. L'action publique en faveur de la culture doit prendre en considération :

- la diversité des langues et cultures régionales (Gallo et Breton) mais aussi et surtout celles issues des immigrations présentes sur le territoire local : arabe, tchéchène, turque...
- des pratiques culturelles populaires (culinaires par exemple) telles que celles valorisées dans *le festival des arts et des savoirs (ATD Quart monde)*, notamment les pratiques festives permettant aussi la programmation artistique de proximité (spectacles, hip hop, arts visuels...);
- la culture scientifique et technique qui relève plus souvent d'une approche éducative;
- les cultures et les arts numériques qui bouleversent les imaginaires et transforment les usages des citoyens.

L'orientation générale s'appuiera concrètement sur la charte de Fribourg sur les droits culturels et sur leurs reconnaissance dans la loi NOTRe.

Quelques exemples d'actions proposées lors des Etats généraux de la culture

- Créer un lieu **pôle dédié à la promotion et à la valorisation de l'interculturalité** entre les cultures traditionnelles et les cultures du monde, d'origines immigrées qui ne fasse pas doublon avec l'Union des associations interculturelles de Rennes (UAIR).
- Favoriser les initiatives comme celle d'ATD Quart-Monde, **festival des arts et des savoirs, en bas des tours**, avec des ateliers slam, des rencontres autour de la cuisine, une disco-soupe...
- S'appuyer sur **la richesse cosmopolite des quartiers** pour inciter la pratique artistique des habitants (fête de la soupe à Maurepas, fête du printemps et d'automne, fête des jardins...).
- Organiser du **théâtre forum** pour impliquer les enfants et les adolescents des quartiers les plus défavorisés. Cela se fait déjà par le Centre Avicenne à Villejean qui souhaite le développer. Le faire en lien avec des institutions (écoles, direction de quartier, structures culturelles, compagnies...). Cela peut aussi se faire dans d'autres disciplines, comme le "marionnette forum".

- Encourager les projets artistiques qui **impliquent les habitants dans leurs démarches et leur processus de création** (exemple : Fous de danse).
- Renforcer les initiatives d'**université populaire** ou d'actions assimilées.

B - Favoriser les partenariats entre les structures culturelles et les relais de quartier

◆ Favoriser l'accès aux équipements culturels de centralité pour les personnes qui les fréquentent peu.

La carte SORTIR a fait ses preuves pour faciliter l'accès aux lieux culturels à ses détenteurs. Mais ce dispositif doit être enrichi par des actions de médiation et d'action culturelle sur le territoire.

Il faut soutenir les médiateurs (« aider les aidants ») dans leur besoin de formation, leur mise en réseau et leurs pratiques de décloisonnement ; la ville doit aussi renforcer son action de coordination et de mise en relation entre les acteurs de terrain et les différents services et outils des collectivités publiques (Métropole, Département, quartiers, ...).

Une réflexion couplant la carte SORTIR ou des tarifs préférentiels d'institutions culturelles de centre-ville avec la gratuité des transports publics reste à conduire.

◆ Co-construire des activités à destination de personnes éloignées de l'offre artistique entre des lieux culturels et des acteurs socio-éducatifs dans les quartiers d'habitat social sur le mode de la *Charte de coopération culturelle* mise en œuvre par Lyon. La forte structuration des établissements culturels de centralité d'un côté et des établissements de quartier de l'autre (sociaux, éducatifs, culturels...) constitue un atout précieux pour mettre en œuvre un vaste programme de projets partagés à partir de valeurs et langages communs. Cela nécessiterait une mission de coopération culturelle en interne de la Direction de la Culture qui assure les liaisons, les médiations et les encouragements nécessaires à la conduite de projets artistiques et culturels partagés entre opérateurs de quartier, institutions culturelles et équipes artistiques.

◆ Renforcer et promouvoir les dispositifs – espaces de pratiques et de répétition, scènes, activités, studios...- pour encourager la pratique amateur, dans les domaines du théâtre, de la musique et des arts plastiques notamment.

Encourager le soutien logistique et financier aux initiatives culturelles des habitants avec l'aide de professionnels culturels locaux : mise en place d'un budget culturel participatif.

◆ Améliorer la programmation artistique des institutions artistiques et culturelles le dimanche, les vacances scolaires et en août. A l'initiative de la Direction de la Culture, les institutions culturelles pourraient réfléchir aux périodes creuses de programmation pendant la journée (à midi) et pendant l'année afin d'éviter les engorgements et de « lisser » une offre culturelle tout au long des saisons, et ceci en relation avec les centres sociaux ainsi qu'avec les professionnels du tourisme.

◆ Répartir des permanences artistiques au plus près des habitants dans les quartiers et sur la durée afin que les équipes artistiques puissent s'imprégner de la vie locale, prendre le temps de rencontrer les habitants, se nourrir mutuellement des richesses de

l'autre, développer le cas échéant des projets artistiques ensemble, proposer des accompagnements de pratiques amateurs ou d'action culturelle plus large.

Quelques exemples d'actions proposées lors des Etats généraux de la culture

- Mettre en place **une mission de coordination qui favorise la formation et les échanges des médiateurs qui opèrent entre associations culturelles et acteurs sociaux de quartier**. Être en lien avec les bibliothèques.
- Renforcer la **présence humaine** dans les lieux culturels, notamment les bibliothèques, au détriment des outils digitaux.
- Optimiser **le dispositif SORTIR**, faire évoluer les critères d'affiliation, renforcer la médiation, en lien avec les acteurs sociaux, simplifier le mode de gestion et renforcer la communication.
- Développer **les résidences d'artistes habitant dans un quartier sur la durée**, comme celle d'Yvon Le Men à Maurepas (partenariat avec le bailleur pour lui permettre d'y habiter).
- Établir une **cartographie territoriale** de l'offre de pratiques amateurs qui permettrait aux troupes de mutualiser leurs ressources (matériel son, costumes, décors...). À partir de cet état des lieux, imaginer des **parcours pour les adultes** : pratique, rapport à l'œuvre, rencontre avec un artiste.
- Augmenter le **nombre de studios de musiques** en veillant bien à l'acoustique pour éviter les nuisances sonores. Ou les orienter vers le Jardin Moderne qui propose ces services.
- **Élaborer une approche intercommunale des lieux de représentation des amateurs**, pouvoir jouer dans plusieurs salles des villes de la couronne rennaise.
- Repenser les **ouvertures de structures de quartiers** (samedi, dimanche, vacances scolaires...).
- **Organiser des rencontres de programmation**, notamment afin d'éviter les doublons, les engorgements du calendrier et de mieux gérer la saisonnalité de la programmation culturelle sur l'ensemble de la métropole.
- **Promouvoir la "dernière minute" au lieu de la réservation**. Il est de plus en plus difficile pour les habitants, notamment les familles, de planifier ses sorties, et donc de s'abonner aux théâtres, voire de réserver ses places quelques jours avant. Il est très attendu de pouvoir aller au spectacle "à la dernière minute". Cela nécessite une autre gestion de la vente des places de spectacles, en conservant un quota réservé à "l'improvisation" des spectateurs.

C - Inscrire l'art dans les espaces publics et valoriser les ressources patrimoniales

◆ Associer les artistes à l'évolution physique de la ville, les nombreux chantiers d'aménagement ou de renouvellement urbain en cours, de différentes façons :

- en amont par une démarche de réflexion et de conception qui associe des artistes aux choix des formes comme à l'identification des usages ;
- en aval par la réalisation d'œuvres dans l'espace public qui mettent en relation quotidienne les habitants avec une diversité esthétique.

Ce travail de « broderie » entre urbanistes, aménageurs, architectes et artistes nécessite anticipation et accompagnement en ingénierie de projet par la Direction de la Culture. Des pôles ressources tels que le POlau à Tours pourraient être sollicités.

◆ Envisager une part plus importante de la programmation des festivals et des établissements culturels au sein des places, esplanades, jardins et autres espaces publics dans différents quartiers de la ville, sous forme de spectacle, de projections de cinéma ou de performance gratuites. Pour cela, la Ville pourrait mettre à disposition des porteurs de projet une unité mobile technique facilitant le développement des projets dans ces espaces.

◆ Encourager les événements extérieurs fédérateurs à la fois artistiques, festifs, conviviaux, de partage, tels que les concerts de l'Opéra place de l'Hôtel de Ville, les Fous de danse, la Ballade avec Brassens...

◆ Valoriser auprès des habitants comme des touristes le patrimoine historique, matériel et immatériel. Des propositions couplant par exemple un spectacle à la visite du marché des Lices ou un concert et par exemple à une visite au musée doivent être promues.

Quelques exemples d'actions proposées lors des Etats généraux de la culture

- **Impliquer les artistes dans la réflexion en amont d'un projet urbain.** S'inspirer de ce qui se fait au Québec où un cabinet d'architecture a salarié un artiste pendant trois ans, dès l'appel d'offres.

- Initier plus d'**événements culturels fédérateurs**, sur le modèle de l'Opéra sur la place de l'Hôtel de Ville.

- Créer une **structure mobile, itinérante**, démontable, légère, transportable, modulable, et l'utiliser sur toute la ville et, au-delà, sur un territoire régional. Comme les Ateliers du Vent qui font vivre une place culturelle, un espace de vie temporaire « habité » par des artistes.

- Repenser l'usage de **l'esplanade Charles-de-Gaulle** (exemple : cinéma en plein air).

- Concevoir un **parcours d'art contemporain et patrimonial dans la métropole**.

- S'appuyer sur le **patrimoine bâti et naturel rennais** (les parcs, le canal, la Vilaine...) pour proposer des parcours aux touristes, une "ligne verte".

- Mettre en place **des instances de concertation avec la population pour la conservation du patrimoine** (notamment au sujet du lavoir de Chézy et des Portes Mordelaises).

D - Être garant de la création et de la liberté artistique, partager les espaces de travail, soutenir l'emploi et les industries créatives

◆ Réfléchir plus avant au devenir de lieux pouvant accueillir de nouveaux projets tels que la salle de la Cité, le Vieux Saint-Etienne, la salle Guy Ropartz, la Parcheminerie, la Brasserie Kronenbourg, l'Église Saint-Paul de Villejean, les moulins d'Apigné, les entrepôts des prairies Saint-Martin..., compte tenu du manque d'espaces de travail pour les équipes artistiques de différentes disciplines. Si ces lieux ne peuvent pas faire l'objet

de rénovation à grand frais, certains peuvent être mis provisoirement à disposition, selon des modalités de turn-over à définir.

◆ Faire du site Pasteur un lieu culturel emblématique. Il pourrait par exemple être inscrit dans une logique de lieu intermédiaire (entre la MJC et le TNB), de friche culturelle à partager avec les nombreuses équipes artistiques rennaises qui ont besoin de lieux de fabrication. Cela peut être un lieu consacré à l'émergence, à l'expérimentation artistique ou aux innovations sociales. Il peut devenir un lieu emblématique de Rennes - sa centralité et son histoire sont autant d'atouts - par sa capacité à conjuguer l'innovation, le croisement, le partage et la convivialité.

◆ Mettre en place un fonds d'initiative et d'expérimentation artistique afin de favoriser l'innovation et permettre les rencontres entre des champs professionnels qui ont peu l'habitude de se croiser ainsi qu'entre des populations d'origines diverses.

◆ Favoriser la présence dans la cité des grandes écoles d'enseignements artistiques supérieures : l'École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne (EESAB), le Pont Supérieur dont le département musique est implanté à Rennes, et l'École dramatique du TNB. Encourager des partenariats avec d'autres structures culturelles ou de recherche.

◆ Renforcer l'appui aux industries créatives : dossier transversal entre économie et culture, Ville et Métropole, une stratégie de promotion doit être fixée notamment en direction des industries musicales et de l'image, deux esthétiques et deux champs professionnels très développés à Rennes (l'effet Transmusicales pour les premières, l'essor du cinéma d'animation pour les secondes).

◆ Encourager l'emploi culturel artistique, technique et administratif. Aux côtés de la Région, chef de file dans ce domaine de compétences, la Ville pourrait accompagner les acteurs culturels dans leurs démarches par une veille dans le domaine social, économique, réglementaire, juridique, etc.

Quelques exemples d'actions proposées lors des Etats généraux de la culture

- **Ouvrir une friche artistique emblématique sur Rennes**, style Lieu Unique à Nantes ou 104 à Paris (sans concentrer les moyens dans ce seul lieu).

- **Coordonner les lieux existants**, les mettre en réseau, les ouvrir aux différentes disciplines, avec des espaces plus modulables, des amplitudes horaires, des espaces de vie, revoir les usages...

- Concevoir **un entre-lieu, un lieu de transition pour l'émergence**, avec un peu de chauffage en capacité d'accueil des équipes sans aménagement spécifique. Expérimenter 5 lieux pendant 5 ans pour laisser le temps de la réussite ou non.

- Imaginer la présence de « **ruches artistiques** » interdisciplinaires pour encourager « la jeune création ».

- Dédier **un lieu au hip hop**, lieu de pratiques d'ateliers et d'accueil du public, dans une stratégie d'inter-quartiers.

- Dédier **un lieu au cinéma documentaire**, "cinéma du réel", qui pourrait être la Parcheminerie où est actuellement implanté le Comptoir du Doc.

- Étendre **le réseau d'ateliers d'artistes**.

- Dédier la **Cité artisanale Pierre Louail aux artisans** relevant des métiers d'art.

- Renforcer la **présence artistique dans chaque commune de la métropole**, par exemple sous forme de résidences. La Ville de Rennes doit pouvoir servir de relais entre les artistes et les municipalités des alentours.
- Créer un **Fonds d'expérimentation pour projets innovants** (avance remboursable pour aider la structure à la mise en œuvre de l'expérimentation).
- **Servir de caution** auprès de financeurs privés, dans le cadre de projets portés par des associations auprès des banques. Exemple de Bretagne active (Économie Sociale Solidaire), qui peut soutenir les acteurs culturels.
- Soutenir **la filière du livre** : mise à disposition d'un lieu visible permettant de valoriser les éditions, les auteurs.

E - Devenir facilitateur, favoriser l'agilité numérique, la mise en synergie des acteurs et leur autonomie

◆ Tenir compte de l'évolution des pratiques des nouvelles générations liées notamment aux nouvelles technologies (covoiturage, cosleeping, co-working...). Les modes opératoires des acteurs du champ culturel et créatif sont en train de se transformer, y compris dans leur relation à la collectivité publique. Ils n'attendent plus d'elle qu'elle soit (uniquement) un guichet mais qu'elle soit un facilitateur, qu'elle joue son rôle de "go-between", tant à l'intérieur-même du champ artistique qu'entre celui-ci et d'autres secteurs (économiques, enseignement supérieur, numérique...) du territoire.

◆ Devenir une interface opérante et développer les outils les plus efficaces. La Ville pourra notamment mettre en place avec des professionnels et des usagers dans une instance appropriée une plateforme collaborative permettant la mise en commun d'informations et de ressources.

Toujours dans ce rôle d'interface, elle pourrait initier des "petits-déjeuners de retours d'expérience", comme cela a été proposé, des moments d'échanges de bonnes pratiques si utiles aux professionnels.

◆ Renforcer l'ingénierie culturelle de la Ville dans différents domaines où la demande s'exprime fortement : réglementation juridique, dispositifs économiques, économie sociale et solidaire, réseaux internationaux, financements européens...

◆ Mettre en place, au niveau de Ville et/ou de la Métropole, des dispositifs et des instances qui facilitent les temps d'échange et l'initiative de projets communs entre les champs artistiques, numériques, économiques, universitaires, associatifs, etc.

◆ Prendre en compte l'évolution d'un mode de fonctionnement plus horizontal que vertical et hiérarchisé. La Ville a donc tout intérêt à elle-même évoluer dans ses propres services et ses établissements culturels pour permettre cette "agilité" des agents et des professionnels dont les initiatives peuvent être parfois bridées par une pesanteur structurelle. Et encourager ainsi des expérimentations à l'œuvre, comme le Biblio remix ou l'espace 4C aux Champs Libres, opérations qui visent à croiser les publics et les usages.

◆ Accompagner les acteurs dans leur recherche d'autres modèles économiques pour la culture, relevant notamment des logiques de l'économie sociale et solidaire. Les

dynamiques de mutualisation, coopération, solidarité interprofessionnelle et territoriale (Groupement d'employeurs, co-working, crowdfunding, pôle territoriaux de coopération économique, cluster, ...) pourraient être encouragées et accompagnées par des formations et des garanties bancaires.

Quelques exemples d'actions proposées lors des Etats généraux de la culture

- **Soutenir le développement d'espaces ouverts de croisement**, de co-création, de coopération entre porteurs de projets culturels (pas forcément des lieux physiques), instance animée par un facilitateur (type "Cantine numérique").
- Ouvrir **un poste de chargé de mission "numérique culturel"** à la Direction de la Culture ou dans un autre service, facilitateur de la mise en réseau et la mise à disposition d'outils pour faire vivre le réseau.
- **Donner place à l'expérimentation**, à une liberté d'action, dans les conventionnements ou les cahiers des charges rédigés par la Ville aux structures culturelles. Assouplir le cadre réglementaire pour davantage donner place à l'expérimentation
- **Financer un poste de webmaster ou de community manager mutualisé** entre plusieurs structures culturelles.
- Faciliter le développement **des animateurs de communauté** qui se substituent peu à peu aux médiateurs.
- Organiser **des petits-déjeuners de retours d'expérience**.
- **Créer un fablab interne à la Ville**, pour travailler sur la mobilité, l'énergie des agents, transformer l'organigramme des services.

F - S'appuyer sur l'une des ressources de la Ville : la jeunesse et la vie étudiante

Avec 63 000 étudiants dont 6 000 étrangers, Rennes est une ville où la jeunesse occupe une place centrale. Constitués ou non en association, les étudiants développent des activités culturelles très diverses, allant du théâtre, à la convention de jeux de rôle, très présents sur le campus, de la danse bretonne à la musique, à l'art contemporain et au cinéma. Les services culture et vie étudiante des deux universités rennaises dotés de fonds de soutien constituent de véritables relais.

◆ S'appuyer sur le creuset de la création émergente à l'Université : web média de l'université, l'Aire d'U, festival Transversales (au confluent de littérature, cinéma, musiques actuelles), galerie d'art contemporain "Art et Essai", associations étudiantes l'Arène Théâtre et K-Barré... Envisager d'y implanter des résidences artistiques, ou des modules de recherche sur la création.

◆ Encourager et renforcer les partenariats existants entre les services culture et vie étudiante des deux universités, le CROUS et son dispositif Culture Actions, les associations étudiantes et les structures culturelles, comme le service CREA (centre de ressources et d'études sur l'audiovisuel) et son implication dans des projets innovants de création, le portail web « La fabrique du spectacle », en partenariat avec le TNB, sur l'analyse des processus de création dans le spectacle vivant, etc.

- ◆ Développer la présence des artistes et des structures culturelles sur le campus, notamment dans les lieux dédiés, en particulier les salles de spectacles du Diapason et du Tambour et, parallèlement, renforcer la présence des étudiants dans la ville. Exemple : possibilité d'impliquer des associations étudiantes dans l'aménagement et l'animation place de Beaulieu, à proximité des cités U, par la Mission jeunesse de la Ville.
- ◆ Faire connaître les ressources culturelles rennaises au monde universitaire et aux chercheurs, notamment en s'appuyant sur les relais habituels des étudiants : les services culture et vie étudiante des deux universités, la Nuit des 4 Jeudis, le festival TAM TAM, etc.
- ◆ Approfondir le Chantier "Enseignement Supérieur, Innovation, Culture", mis en œuvre à l'échelle communautaire et sur le Projet Culturel Communautaire, adopté en mai 2013, qui a notamment pour objectifs de développer des formations en lien avec les métiers de la culture de demain et d'accompagner l'insertion professionnelle des étudiants dans les milieux innovants de la culture.
- ◆ Construire une offre culturelle à destination de jeunes apprentis ou non diplômés avec l'aide de dispositifs régionaux, par exemple.
- ◆ Renforcer les offres de spectacle jeune public, insuffisantes si l'on en croit le témoignage d'habitants, notamment les familles.

Quelques exemples d'actions proposées lors des Etats généraux de la culture

- Donner **plus de visibilité aux actions culturelles étudiantes**, au-delà des canaux habituels utilisés par les étudiants (réseaux sociaux, radios étudiantes et associatives, Nuit des 4 Jeudis...).
- Répondre au besoin exprimé par les étudiants de la possibilité **d'accéder à des salles de répétition** de théâtre (ADEC), de danse et de musique.
- Différencier **plusieurs types de résidences en éducation artistique** : de création/recherche, de transmission, de territoires (collèges, écoles sur un quartier)...
- Renforcer les offres de **spectacle jeune public**, y consacrer un lieu spécifique.
- Rétablir la **fête de la jeunesse**.
- Développer la formule du "happy hour", le **système de garderie** mis en place par l'Opéra.

G - Se projeter vers les horizons internationaux et la coopération européenne, favoriser le tourisme culturel

- ◆ Se doter d'une stratégie en matière d'attractivité, de coopération et d'hospitalité de son territoire afin d'apparaître sur les radars européens et internationaux.
- ◆ Accompagner les acteurs culturels dans la mise en œuvre d'une stratégie internationale de leur organisation. La Direction de la Culture et une structure régionale d'appui telle que Spectacles vivants en Bretagne pourraient conduire un cycle de formation et des accompagnements en ingénierie de projets culturels internationaux pour conforter leurs démarches. La présence d'acteurs culturels plus nombreux dans les

réseaux culturels européens et internationaux, via le partenariat avec l'Institut français ou d'autres modalités, favoriserait ainsi la visibilité du territoire.

◆ Promouvoir des opérations de soutien aux habitants dans des territoires en difficulté, notamment dans des pays dont les diasporas sont représentées sur la ville. Cette solidarité internationale peut s'exprimer aussi par des activités culturelles : soutien aux bibliothèques, formation des artistes et managers culturels dans leur pays...

◆ Faire savoir que Rennes est une ville agréable à vivre, à habiter et à pratiquer, en insistant sur l'hospitalité qui y règne. Cela doit figurer dans le message touristique de la Ville.

◆ Porter Rennes comme une capitale régionale en développant l'articulation avec les autres collectivités publiques de la région.

Quelques exemples d'actions proposées lors des Etats généraux de la culture

- Préparer une **candidature Capitale européenne de la culture pour 2024**, (projet à déposer en 2020).

- **Développer des résidences croisées pour les artistes**, ce qui permettrait la mise en réseaux des acteurs culturels rennais : les artistes Rennais trouveraient des temps et espaces de création dans d'autres territoires à l'étranger et des artistes étrangers seraient invités à Rennes afin de créer et produire.

- Réaliser un **mapping des acteurs culturels qui interviennent à l'international**, de leurs réseaux, de leur savoir-faire.

- Renforcer **l'ingénierie culturelle internationale** pour mettre à disposition des acteurs des ressources comme les financements européens, les réseaux internationaux...

- Soutenir les structures culturelles **dans l'accueil des équipes artistiques étrangères**, souvent lourd à supporter financièrement et logistiquement.

- **Proposer aux touristes un pack Culture** comprenant un spectacle, la visite du marché, une entrée au musée, des ateliers gastronomiques, la participation à un festival... afin d'encourager les touristes d'affaires à rester plus longtemps sur Rennes, par exemple le week-end ou sur certaines périodes de l'année.

- Ouvrir un "**mémorial de la Justice**" qui traite aussi bien du droit du travail que du droit des femmes, avec une visée pédagogique et touristique.

- Dimensionner Rennes comme **capitale de la Bretagne et capitale culturelle de Bretagne** en rendant visibles les cultures bretonnes sans les folkloriser.

H - Inscrire la participation au cœur de la gouvernance culturelle

◆ Renforcer la transparence et la simplification dans la mise en place de la politique culturelle et dans l'opérationnalité de ses dispositifs. Malgré de nombreux gages de transparence et concertation donnés depuis plusieurs années par la ville, la conduite des affaires culturelles reste encore parfois source d'incompréhension et de tensions entre les acteurs et la municipalité.

- ◆ Poursuivre le dialogue entre les acteurs culturels, ceux d'autres champs d'action et la municipalité. L'attente est forte dans la milieu culturel de maintenir ce dialogue durable avec la Ville et de rencontrer d'autres secteurs professionnels, ce que peut favoriser la Ville.
- ◆ Instaurer un Conseil culturel consultatif ou participatif, dans la suite du Conseil des Etats généraux de la culture. Il aura une fonction d'observation ou de co-évaluation de la politique culturelle rennaise et pourrait disposer d'un budget d'intervention.
- ◆ Simplifier les différents dispositifs de soutien et les afficher clairement sur le site de la Direction de la culture, y compris les dispositifs partagés avec d'autres services (éducation, international, action sociale...).
- ◆ Redéfinir le périmètre de la Direction de la Culture afin qu'elle puisse conduire ses interventions dans des champs qui habituellement lui reviennent (diversité culturelle, street art, hip hop...).
- ◆ Clarifier l'articulation entre la Ville et la Métropole, préciser les périmètres, les missions, les champs d'intervention pour ensuite conjuguer les objectifs et les politiques communes dans des domaines qui s'y prêtent particulièrement (économie créative, numérique, mise en synergie des lieux et des espaces de travail...).
- ◆ Évaluer qualitativement un certain nombre d'expérimentations, parmi lesquelles :
 - la carte SORTIR ;
 - les résidences d'artistes dans les écoles et dans les quartiers ;
 - la coopération des institutions culturelles avec les quartiers.

Quelques exemples d'actions proposées lors des Etats généraux de la culture

- **Expérimenter la mise en place d'un conseil participatif** d'acteurs culturels et de citoyens qui générerait un budget dédié (une enveloppe précise). Impliquer les conseils de quartier dans un rôle de relais et d'information.
 - Mettre en place **un volet culturel dans chaque conseil de quartier**, sur le modèle des commissions culturelles des conseils de quartier, le systématiser.
 - **Poursuivre les forums de réflexion entre la Ville et les acteurs culturels** sur la politique culturelle, et notamment sur les sujets en forte mutation (droits d'auteur, dérégulation, numérique...).
 - **Avoir une plus grande visibilité sur les critères d'attribution des subventions** de la Ville, les revoir pour certains (inégalité homme / femme, structures engagées pour lutter contre les discriminations...)
 - Organiser **des conférences culturelles** entre l'ensemble des collectivités publiques (État, Région, Département, Métropole, Villes...) ou, à défaut, poursuivre les "3CB" mises en place au printemps dernier.

I - Renforcer l'information et les outils collaboratifs

◆ Promouvoir et faire mieux connaître l'offre artistique et culturelle du territoire.

Les outils numériques permettant une communication plus immédiate et relayée doivent être mobilisés, notamment les réseaux sociaux. De nombreux habitants se sentent encore coupés de l'information culturelle. Un effort dans le choix des codes de communication et des esthétiques doit être fait pour ne pas exclure des publics qui ne comprennent pas toujours les propositions culturelles qui leur sont faites. C'est pourquoi le recours aux outils numériques facilitateurs ne doivent pas se substituer à une information traditionnelle de proximité, très appréciée des habitants.

◆ Favoriser la mise en commun des informations et des ressources, à travers des outils collaboratifs ou des mappings. La Ville peut, soit en tant qu'opératrice, soit en déléguant cette mission, répondre à une attente importante de la part des acteurs, celle d'avoir accès aux informations professionnelles et aux outils qui peuvent leur permettre de travailler ensemble, de se rencontrer, de partager leurs connaissances, etc.

Quelques exemples d'actions proposées lors des Etats généraux de la culture

- Créer **une plateforme collaborative**, style "Allo ciné", avec des contenus enrichis. L'objectif est d'informer le public (agenda, billetterie...), être un outil de médiation (vidéos, contenus...), **mettre en commun des ressources** (exemple : partager un fichier sur l'histoire du surréalisme à Rennes), valoriser les actions (ascendantes et descendantes), faire circuler l'information entre pros, les mettre en réseau (agenda partagé pour visionner les événements sur plusieurs mois). Il s'agit de créer un site Internet plus intuitif qu'info locale, avec une **appli plus conviviale**.

- Créer **un mapping des acteurs culturels, une cartographie communautaire** (recherche par mot-clé, information précise sur les projets menés...).

- Constituer **une veille ou un outil d'information et d'observation sur les informations économiques et juridiques** (financements européens, statuts, etc.) dans le secteur culturel. Axer l'ingénierie culturelle de la Ville sur ces aspects.

- S'appuyer sur **les Archives et les Bibliothèques pour faciliter l'Open Data et la mise en commun des contenus**, des archives, de façon plus visible que wiki-Rennes.

ETATS GENERAUX DE LA CULTURE

Propositions issues des Etats généraux de la culture

Les consultants ont listé et organisé en treize thématiques un grand nombre de propositions issues des ateliers professionnels comme des cafés culturels. Ces propositions, parfois reprises ci-dessus dans le chapitre sur les grands axes d'intervention, ont pour fonction de montrer l'extrême richesse des débats des Etats généraux de la Culture mais aussi d'énumérer un certain nombre d'actions concrètes à mettre en place, à disposition de la Ville dans ses choix futurs. Elles ne sont pas toujours étayées et laissent donc la place à des enrichissements futurs.

I. La culture de proximité, la culture en famille

- Développer **les résidences d'artistes habitant dans un quartier sur la durée**, comme celle d'Yvon Le Men à Maurepas (partenariat avec le bailleur pour lui permettre d'y habiter).
- Renforcer les offres de **spectacle jeune public**, y consacrer un lieu spécifique (la salle de la Cité ?).
- Proposer **du cinéma en plein air, de proximité**, à bas prix (a contrario des salles commerciales), dans les parcs et jardins.
- Proposer **des tarifs spécifiques de transports en commun** pour les sorties culturelles en famille, des propositions adaptées à des temps familiaux.
- Développer la formule du "happy hour", le **système de garderie** mis en place par l'Opéra. De manière générale, favoriser d'un point de vue pratique la "sortie en famille".
- Mettre en place **une stratégie commune avec le STAR**. Améliorer la desserte des transports en commun sur les lieux culturels. Exemple : pas de ligne de bus après 22h à la sortie du TNB.
- Faire **les derniers dimanches dans les quartiers** rennais pour qu'il y ait circulation entre les différents quartiers (même style que les premiers dimanches aux Champs Libres).
- Inciter les grands festivals (Transmusicales, Mythos...) **à se décentraliser dans les quartiers**.
- Différencier **plusieurs types de résidences en EAC** : de création/recherche, de transmission, de territoires (collèges, écoles sur un quartier)...
- Encourager les projets artistiques qui **impliquent les habitants dans leurs démarches et leur processus de création** (exemple : Fous de danse).
- Renforcer l'accueil, la médiation, la présence humaine (et non informatique !) dans les lieux culturels et **principalement dans les bibliothèques**, premiers lieux culturels de proximité auprès d'une population très diverse.
- **Intégrer l'Écomusée du Pays de Rennes dans le quartier du Blosne** et lui donner un rayonnement national et contemporain.

II. La culture pour les plus démunis

- Mettre en place **une mission de coordination qui favorise la formation et les échanges des médiateurs qui opèrent entre associations culturelles et acteurs sociaux de quartier**. Être en lien avec les bibliothèques.
- Renforcer la **présence humaine** dans les lieux culturels, notamment les bibliothèques, au détriment des outils digitaux.
- Favoriser les initiatives comme celle d'ATD Quart-Monde, **festival des arts et des savoirs, en bas des tours**, avec des ateliers slam, des rencontres autour de la cuisine, une disco-soupe...
- Repenser les **ouvertures de structures de quartiers** (samedi, dimanche, vacances scolaires...).
- Optimiser le **dispositif SORTIR**, faire évoluer les critères d'affiliation, renforcer la médiation, en lien avec les acteurs sociaux, simplifier le mode de gestion et renforcer la communication.
- Développer **des lieux d'accueil dans les structures du CCAS** pour la carte de transport et la carte SORTIR
- Opérer à une **évaluation qualitative du dispositif SORTIR prenant en compte l'utilité sociale**, sa capacité à favoriser une citoyenneté active, au-delà des seules évaluations quantitatives.
- Développer **les actions des centres sociaux** qui permettent aux plus démunis de les introduire dans les lieux culturels.
- Renforcer les initiatives d'**université populaire** ou d'actions assimilées.
- Poursuivre la **mise en accessibilité** des équipements culturels. Respecter les normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap (ex: boucle magnétique).
- Mettre en place un **système « d'auxiliaires de vie artistique »** pour les personnes en situation de handicap.
- Étendre le **service Handistar** aux personnes souffrant d'un handicap psychique ou mental.

III. Interculturel, métissage

- Écrire, à l'échelle locale, une **déclaration des droits culturels** qui reconnaisse les droits culturels de chacun.
- Renforcer **les rencontres autour de la cuisine**, thème rassembleur des familles de toutes origines, notamment à partir des Directions de quartier. Par exemple, la fête de la soupe.
- Organiser du **théâtre forum** pour impliquer les enfants et les adolescents des quartiers les plus défavorisés. Cela se fait déjà par le Centre Avicenne à Villejean qui souhaite le développer. Le faire en lien avec des institutions (écoles, direction de quartier, structures culturelles, compagnies...). Cela peut aussi se faire dans d'autres disciplines, comme le "marionnette forum".
- S'appuyer sur **la richesse cosmopolite des quartiers** pour inciter la pratique artistique des habitants (fête de la soupe à Maurepas, fête du printemps et d'automne, fête des jardins...).
- Créer un lieu **pôle dédié à la promotion et à la valorisation de l'interculturalité** entre les cultures traditionnelles et les cultures du monde, d'origines

immigrées qui ne fasse pas doublon avec l'Union des associations interculturelles de Rennes (UAIR).

- Développer la **Journée dédiée aux cultures du monde** pour promouvoir la diversité des cultures à Rennes et mieux connaître les richesses de l'immigration.
- Créer un **module de formation sur la diversité culturelle**.

IV. La pratique amateur

- Établir une **cartographie territoriale** de l'offre de pratiques amateurs qui permettrait aux troupes de mutualiser leurs ressources (matériel son, costumes, décors...). À partir de cet état des lieux, imaginer des **parcours pour les adultes** : pratique, rapport à l'œuvre, rencontre avec un artiste.

- Procéder à la **rénovation du théâtre de l'ADEC**, lui donner notamment plus d'espaces (répétitions, stockage costumes et matériel, retour de la bibliothèque dans le centre de ressources...), pour répondre aux besoins des troupes.

- **Rendre plus visible** en matière de communication municipale la dynamique du théâtre amateur à Rennes qui pourrait constituer son propre Facebook.

- Développer le dispositif "**Les Rennais prennent l'art**" qui permettent à des habitants de créer.

- Augmenter le **nombre de studios de musiques** en veillant bien à l'acoustique pour éviter les nuisances sonores. Ou les orienter vers le Jardin Moderne qui propose ces services.

- **Élaborer une approche intercommunale des lieux de représentation des amateurs**, pouvoir jouer dans plusieurs salles des villes de la couronne rennaise.

- Rétablir la **fête de la jeunesse**.

V. Création, filières artistiques

- **Valoriser la présence artistique** en imposant le fait de mettre un artiste dans chaque équipement culturel financé par la Ville.

- Renforcer la **présence artistique dans chaque commune de la métropole**, par exemple sous forme de résidences. La Ville de Rennes doit pouvoir servir de relais entre les artistes et les municipalités des alentours.

- Imaginer la présence de « **ruches artistiques** » interdisciplinaires pour encourager « la jeune création ».

- Concevoir un **parcours d'art contemporain et patrimonial dans la métropole**.

- Mettre en place un **dispositif de soutien à la création de musique originale** à destination des compositeurs et des producteurs de cinéma, favoriser les croisements entre les filières du cinéma et de la musique.

- Favoriser l'implantation de **salles de cinéma "art et essai"**.

- Encourager le croisement entre **art, science et technique**, notamment cette dernière trop souvent oubliée, à travers les savoir-faire manuels (via les BTS et lycées technologiques).

- **Harmoniser les rémunérations des artistes/intervenants** dans le cadre de l'éducation artistique.

- **Développer l'usage du numérique en tant que possible matière première pour les artistes**. Comme le prouve le succès que rencontre chaque année le festival Les

Bouillants, la technologie ne devient plus une aide à la création mais le support même de celle-ci.

- Soutenir **la filière du livre** : mise à disposition d'un lieu visible permettant de valoriser les éditions, les auteurs. Développer des bourses d'écriture/création, pour tous les secteurs (littérature, BD, théâtre...). Accompagner des résidences d'auteurs locaux avec mission de médiation auprès de publics scolaires et autres publics spécifiques. Soutenir le circuit court du livre de type AMAC (auteurs / éditeurs / libraires / imprimeurs...). Soutenir le réseau des associations contribuant à l'accès à la lecture et l'écriture et principalement celles intervenant dans les quartiers prioritaires.

VI. Économie, financements

- Créer **une bourse de l'emploi culturel**.
- Renforcer **l'ingénierie au sein du service culturel sur l'économie et l'emploi** (mise à jour d'informations sur les groupements d'employeurs, les emplois mutualisés, l'économie sociale et solidaire...)
 - **Servir de caution** auprès de financeurs privés, dans le cadre de projets portés par des associations auprès des banques. Exemple de Bretagne active (Economie Sociale Solidaire), qui peut soutenir les acteurs culturels.
 - Créer un **club de mécènes** afin de les sensibiliser à l'action artistique sur Rennes et les impliquer dans des projets (comme celui de Lille 3000).
 - Créer un **Fonds d'expérimentation pour projets innovants** (avance remboursable pour aider la structure à la mise en œuvre de l'expérimentation).
 - Penser un système de crowdfunding **où le don en argent serait remplacé par un don en temps**, en services ou en compétences (la Ville pourrait fournir un pool disponible).
 - **Imposer le 1 % goudron** (100€ investis dans les travaux publics = 1€ pour l'action artistique dans l'espace public).

VII. Mise en réseau, autonomie, nouvelles modalités d'action

- **Soutenir le développement d'espaces ouverts de croisement**, de co-création, de coopération entre porteurs de projets culturels (pas forcément des lieux physiques), instance animée par un facilitateur (type "Cantine numérique" mais celle-ci est maintenant davantage tournée vers le business).
 - Ouvrir **un poste de chargé de mission "numérique culturel"** à la Direction de la Culture ou dans un autre service, facilitateur de la mise en réseau et la mise à disposition d'outils pour faire vivre le réseau.
 - **Donner place à l'expérimentation**, à une liberté d'action, dans les conventionnements ou les cahiers des charges rédigés par la Ville aux structures culturelles. Assouplir le cadre réglementaire pour davantage donner place à l'expérimentation.
 - **Financer un poste de webmaster ou de community manager mutualisé** entre plusieurs structures culturelles.
 - Faciliter le développement **des animateurs de communauté** qui se substituent peu à peu aux médiateurs.
 - Favoriser **le décroissement au sein des services de la ville** et au sein même du service culturel, pour renforcer l'approche transversale des dossiers, gagner en "souplesse", en "agilité"

- Mettre en place **une évaluation plus qualitative que quantitative**, avec des indicateurs qui ne seraient pas le nombre d'entrées mais sur le contenu du projet
- Organiser **des petits-déjeuners de retours d'expérience**
- **Organiser un museomix**. Créer une communauté qui dépasse les services culturels, ouvrir à tout un tissu hors du milieu culturel. Le museomix est une communauté ouverte, sans centre, trois jours dans un musée où des équipes construisent des dispositifs de médiation (projet prévu au Musée de Bretagne en novembre).
- **Créer un fablab interne à la Ville**, pour travailler sur la mobilité, l'énergie des agents, transformer l'organigramme des services
- Coordonner la diffusion des propositions avec **une programmation interdisciplinaire et inter-quartiers**

VIII. Espaces partagés et devenir des lieux

- **Ouvrir une friche artistique emblématique sur Rennes**, style Lieu Unique à Nantes ou 104 à Paris (sans concentrer les moyens dans ce seul lieu).
- **Coordonner les lieux existants**, les mettre en réseau, les ouvrir aux différentes disciplines, avec des espaces plus modulables, des amplitudes horaires, des espaces de vie, revoir les usages...
- Lancer **un appel à projets pour la gestion et l'animation des lieux vacants** qui appartiennent ou non à la Ville (site Pasteur, Vieux Saint-Etienne, salle Guy Ropartz, Parcheminerie, les moulins d'Apigné, les Entrepôts des prairies Saint-Martin...) pour que ce soit le meilleur projet présenté qui soit choisi.
- Proposer **une politique pour les lieux désaffectés ou pouvant être disponibles**. Le Vieux Saint-Etienne, la Salle Ropartz, Parcheminerie, la Brasserie Kronenbourg, l'Église Saint-Paul de Villejean... quelle destination ?
- Réhabiliter **certains lieux désaffectés de la métropole** pour les dédier à la culture.
- **Recenser les lieux mutables** et disponibles afin de les mettre à disposition des artistes comme lieux de fabrique (création, répétition...).
- Étudiera le devenir du **site Pasteur** : lieu où se concentrent tous les regards, très prisés par les artistes et acteurs culturels qui ont apprécié la façon dont Bouchain l'a investi. Le garder en espace vide pour laisser libre cours aux expérimentations et aux émergences ? En faire le Lieu Unique rennais ?
- Concevoir **un entre-lieu, un lieu de transition pour l'émergence**, avec un peu de chauffage en capacité d'accueil des équipes sans aménagement spécifique. Expérimenter 5 lieux pendant 5 ans pour laisser le temps de la réussite ou non.
- Penser un **nouveau projet pour la salle de la Cité**. Pistes avancées : maintenir sa dimension mémorielle de la lutte ouvrière, conserver sa vocation de salle destinée aux associations, en faire un lieu de spectacle pour le jeune public ou pour l'éducation populaire.
- Étendre **le réseau d'ateliers d'artistes**.
- Dédier la **Cité artisanale Pierre Louail aux artisans** relevant des métiers d'art.
- Répondre au besoin exprimé par les étudiants de la possibilité **d'accéder à des salles de répétition** de théâtre, de danse et de musique.
- Mener une réflexion sur **la visibilité des métiers d'art** en Bretagne, comme levier de développement économique et territorial et non seulement à la saisonnalité et au tourisme.

- **Donner la clé de certains lieux aux habitants**, comme à Lorient
- **Des espaces de débat citoyens dans les quartiers**. Les habitants regrettent le manque de lieux de débats dans leur quartier, des salles de représentation de petite jauge, environ 100 places (Villejean, Maurepas...).
- La Ville doit peser auprès de propriétaires privés pour être garante et permettre **l'autorisation de baux précaires** aux associations culturelles.
- Dédier **un lieu au hip hop**, lieu de pratiques d'ateliers et d'accueil du public, dans une stratégie d'inter-quartiers.
- Dédier **un lieu au cinéma documentaire**, "cinéma du réel", qui pourrait être la Parcheminerie où est actuellement implanté le Comptoir du Doc.

IX. Espace public

- Réaliser des aménagements pour que **les gens puissent s'approprier l'espace public**. Notamment les parcs, les jardins et les places (Parc du Thabor, Esplanade Charles-de-Gaulle...) pour des performances, des installations temporaires, des flash mobs...
- Initier plus d'**événements culturels fédérateurs**, sur le modèle de l'Opéra sur la place de l'Hôtel de Ville.
- Créer une **structure mobile, itinérante**, démontable, légère, transportable, modulable, et l'utiliser sur toute la ville et, au-delà, sur un territoire régional. Comme les Ateliers du Vent qui font vivre une place culturelle, un espace de vie temporaire « habité » par des artistes.
- **Impliquer les artistes dans la réflexion en amont d'un projet urbain**. S'inspirer de ce qui se fait au Québec où un cabinet d'architecture a salarié un artiste pendant trois ans, dès l'appel d'offres.
- Repenser l'usage de **l'esplanade Charles-de-Gaulle** (exemple : cinéma en plein air).
- Créer un **réseau pour la création et la diffusion de l'art en espace public**, favoriser la permanence de la présence artistique dans la rue et mettre à disposition **un lieu de travail spécifique aux arts de la rue**.
- Faciliter et encourager la place **des poètes transporteurs à vélo ou en tuck tuck** qui réinvestissent les rues, les places et les îlots de la ville (sans voiture). Donner la place aux **lectures déambulatoires**.
- Créer une **œuvre d'art participative et intergénérationnelle** dans l'espace public sur la dalle.
- Créer **un café éphémère** dans l'espace public.
- Ouvrir une **bibliothèque de rue** où chacun pourrait venir échanger ses livres.

X. De nouveaux rythmes journaliers et saisonniers

1) *Les Dimanches (et jours fériés)*

- **Ouvrir certains équipements les jours fériés et les dimanches**, les équipements de proximité, sur un roulement, tenir compte de la temporalité du midi.
- Accentuer **les événements culturels gratuits** le dimanche.
- **Ouvrir une guinguette** autour d'activités culturelles et de loisirs.
- Améliorer **la fréquence des transports** le dimanche.
- **Exploiter l'Ille et la Vilaine** pour proposer des sorties le dimanche.

2) *Les vacances*

- **Ouvrir d'autres lieux publics** que le centre social pendant l'été (ex : Maurepas).

3) *Les temps scolaires, la saison*

- **Organiser des rencontres de programmation**, notamment afin d'éviter les doublons, les engorgements du calendrier et de mieux gérer la saisonnalité de la programmation culturelle sur l'ensemble de la métropole.

- Imaginer des **saisons transdisciplinaires et inter-quartiers**.

- Promouvoir la "**dernière minute**" au lieu de la réservation. Il est de plus en plus difficile pour les habitants, notamment les familles, de planifier ses sorties, et donc de s'abonner aux théâtres, voire de réserver ses places quelques jours avant. Il est très attendu de pouvoir aller au spectacle "à la dernière minute". Cela nécessite une autre gestion de la vente des places de spectacles, en conservant un quota réservé à "l'improvisation" des spectateurs.

4) *Le midi*

- Multiplier les offres artistiques sur le temps de midi, très fréquentées.

5) **La vie nocturne**. Développer l'identité nocturne de Rennes : construire une image de Rennes comme une ville nocturne.

a) **Créer une plateforme numérique spécifique** pour améliorer la lisibilité de l'offre culturelle nocturne (programmation, horaires, les transports via une appli...).

b) **Procéder à une illumination permanente et événementielle** : parcours fléché pour orienter vers les lieux d'offres (soirées alternatives, soutien de la scène locale à vocation internationale...).

c) **Aménager les horaires de fermeture et l'accessibilité** : parking, bus, métro, taxis...

d) **Coordonner des groupes de travail** avec les acteurs avant les grands événements pour les préparer (organisation, communication, prévention...).

XI. International, tourisme, patrimoine

- Préparer une **candidature Capitale européenne de la culture pour 2024**, (projet à déposer en 2020).

- **Développer des résidences croisées pour les artistes**, ce qui permettrait la mise en réseaux des acteurs culturels rennais : les artistes Rennais trouveraient des temps et espaces de création dans d'autres territoires à l'étranger et des artistes étrangers seraient invités à Rennes afin de créer et produire.

- Réaliser **un mapping des acteurs culturels qui interviennent à l'international**, de leurs réseaux, de leur savoir-faire.

- Renforcer **l'ingénierie culturelle internationale** pour mettre à disposition des acteurs des ressources comme les financements européens, les réseaux internationaux...

- Organiser **des petits déjeuners sur des retours d'expériences** profitables aux porteurs de projet intéressés par la coopération internationale.

- Dimensionner Rennes comme **capitale de la Bretagne et capitale culturelle de Bretagne** en rendant visibles les cultures bretonnes sans les folkloriser.

- **Développer la signalétique urbaine multilingue**, notamment à l'entrée des institutions et des lieux culturels.

- **Organiser des séjours de repérage** et de promotion par la Métropole ou la Ville afin de croiser les secteurs (économiques, santé, sports, culture,...) et de « chasser en meute ».

- Soutenir les structures culturelles **dans l'accueil des équipes artistiques étrangères**, souvent lourd à supporter financièrement et logistiquement.

- S'appuyer sur le **patrimoine bâti et naturel rennais** (les parcs, le canal, la Vilaine...) pour proposer des parcours aux touristes, une "ligne verte".

- Mettre en place **des instances de concertation avec la population pour la conservation du patrimoine** (notamment au sujet du lavoir de Chézy et des Portes Mordelaises), ainsi qu'une concertation dans les conseils de quartier.

- Organiser **des conférences patrimoniales**.

- **Conserver des bâtiments remarquables ou intéressants**, au-delà d'ailleurs de l'intérêt esthétique ou architectural.

- **Proposer aux touristes un pack Culture** comprenant un spectacle, la visite du marché, une entrée au musée, des ateliers gastronomiques, la participation à un festival... afin d'encourager les touristes d'affaires à rester plus longtemps sur Rennes, par exemple le week-end ou sur certaines périodes de l'année.

- Ouvrir un **"mémorial de la Justice"** qui traite aussi bien du droit du travail que du droit des femmes, avec une visée pédagogique et touristique.

XII. Outils d'information

- Créer **une plateforme collaborative**, style "Allo ciné", avec des contenus enrichis. L'objectif est d'informer le public (agenda, billetterie...), être un outil de médiation (vidéos, contenus...), **mettre en commun des ressources** (exemple : partager un fichier sur l'histoire du surréalisme à Rennes), valoriser les actions (ascendantes et descendantes), faire circuler l'information entre pros, les mettre en réseau (agenda partagé pour visionner les événements sur plusieurs mois). Il s'agit de créer un site Internet plus intuitif qu'info locale, avec une **appli plus conviviale**.

- Créer **un mapping des acteurs culturels, une cartographie communautaire** (recherche par mot-clé, information précise sur les projets menés...).

- Constituer **une veille ou un outil d'information et d'observation sur les informations économiques et juridiques** (financements européens, statuts, etc.) dans le secteur culturel. Axer l'ingénierie culturelle de la Ville sur ces aspects.

- S'appuyer sur **les Archives et les Bibliothèques pour faciliter l'Open Data et la mise en commun des contenus**, des archives, de façon plus visible que wiki-Rennes.

- Créer un lieu unique de mise à disposition des données : création d'un **cloud culturel public rennais**.

- Davantage faire circuler l'information culturelle sur les **réseaux sociaux**.

- Donner **plus de visibilité aux actions culturelles étudiantes**, au-delà des canaux habituels utilisés par les étudiants (réseaux sociaux, radios étudiantes et associatives, Nuit des 4 Jeudis...).

- Faire de nouveau appel à des **crieurs publics** (les "Criporteurs"), dans les transports (bus, métro...), dans la rue, sur des événements ponctuels... Notamment pour contourner la communication artistique, jugée excluante.

- Renforcer l'accès à l'information sur l'offre culturelle et les lieux de pratique **auprès des personnes malades ou porteuses d'un handicap**.

XIII. Gouvernance / Participation des acteurs culturels et des habitants à la politique culturelle

- Signer l'**Agenda 21 de la Culture** et développer la politique culturelle à partir de ce référentiel afin que Rennes devienne une ville-pilote dans le monde pour son engagement en faveur de la diversité culturelle.

- **Expérimenter la mise en place d'un conseil participatif** d'acteurs culturels et de citoyens qui gèrerait un budget dédié (une enveloppe précise). Impliquer les conseils de quartier dans un rôle de relais et d'information.

- Mettre en place un **volet culturel dans chaque conseil de quartier**, sur le modèle des commissions culturelles des conseils de quartier, le systématiser.

- **Poursuivre les forums de réflexion entre la Ville et les acteurs culturels** sur la politique culturelle, et notamment sur les sujets en forte mutation (droits d'auteur, dérégulation, numérique...).

- Concevoir un **observatoire culturel** qui permette aux habitants de s'exprimer sur leurs propositions et leurs avis vis-à-vis du service rendu.

- **Avoir une plus grande visibilité sur les critères d'attribution des subventions** de la Ville, les revoir pour certains (inégalité homme / femme, structures engagées pour lutter contre les discriminations...)

- Organiser **des conférences culturelles** entre l'ensemble des collectivités publiques (État, Région, Département, Métropole, Villes...) ou, à défaut, poursuivre les "3CB" mises en place au printemps dernier.

ETATS GENERAUX DE LA CULTURE

Verbatim

- "Dans la cuisine on retrouve bcp de cultures. Chez nous, quand on ouvre la MDQ, on sent que les gens ont des habitudes culinaire fortes, qu'ils expriment sans embarras".

- "Faire la cuisine c'est un moment de ralliement, ils se rassemblent. On expose sa différence, sa culture avec joie."

"Yvon Le Men, en habitant chez nous, en passant du temps avec nous, en me permettant d'élire un texte que j'avais écrit, il m'a rendu ma fierté."

" La culture, c'est produire de la rencontre."

- "Il y a trop de clivages. La culture scientifique et technique, ce ne serait pas de la culture ?"

- "Il n'y aurait pas de sociétés de production à Rennes s'il n'y avait pas les ressources des étudiants des Beaux-Arts et de Rennes 2."

- "Jusqu'où peut-on aller pour investir relativement librement un quartier à un moment donné, en faisant événement ?"

- "L'espace public est-il suffisamment investi à Rennes ?"

- "Il manque de rencontres dans l'espace public, culturelles mais aussi intergénérationnelles".

- "Les lieux dévolus à l'art bougent dans la ville, apparaissent, disparaissent..."

- "Il faut revendiquer une place pour les acteurs et artistes dès les stades de définition et de fabrication des secteurs à urbaniser."

- "Nous devons nous soucier de bien accueillir nos invités, les touristes."

- "Il y a un déficit d'offre culturelle le dimanche, pendant les vacances scolaires et l'été."

- "La fermeture des équipements culturels le dimanche et le soir est un frein pour les projets associatifs."

- "Rennes est une ville humaine où la mobilité est aisée."

- "Rennes doit mettre à profit sa petite taille : c'est une ville qui peut être visitée à pied, de manière douce."
- "Quel devenir des ateliers dans un processus de gentrification dans ces quartiers ?"
- "Le politique doit se méfier de la tentation de l'événementiel."
- "Il y a trop de labellisation de la ville dans les événements culturels."
- "Il manque cruellement de lieux de travail ouverts et vivants pour les artistes, mutualisés, sans sélection."
- "La sphère culturelle produit de la valeur, des emplois, elle est indispensable au dynamisme d'un territoire."
- "Il y a peu de soutien à Rennes aux réseaux et aux projets mutualisés."
- "La mutualisation existe entre les acteurs des musiques actuelles."
- "Il y a trop de saupoudrage des subventions."
- "Rennes a fait d'autres choix que celui de l'audiovisuel."
- "Il faut distinguer l'usage et la création."
- "Le numérique ne remplace pas la médiation."
- "Il y a ceux qui sont dedans et ceux qui sont à l'extérieur des cercles de pratiques numériques."
- "Il faut mettre en place une vraie communauté des professionnels de la culture, on est sur un réseau soit très souterrain, soit en compétition."
- "Les institutions culturelles et les services de la ville devraient évoluer, être plus agiles, plus facilitateurs, et il faut rendre les agents et les acteurs plus flexibles et plus autonomes."
- "Il faut tenir compte des nouveaux outils et des nouvelles modalités, notamment les réseaux sociaux dès lors qu'on y met du contenu, pour faire venir les gens vers nous."
- "Il y a une fracture numérique importante pour les personnes souffrant d'un handicap."
- "Les organismes de formation professionnelle traditionnels ne sont pas adaptés aux usages numérique."
- "L'information est éclatée dans les réseaux sociaux, il manque un média de référence, type AlloCiné, avec des contenus enrichis."

- "Le site Internet de Rennes et Métropole semble tout à fait insuffisant à témoigner de la richesse des équipements, des initiatives..."
- "Ça crée de la vie, l'art dans la rue."
- "Voir un spectacle de rue : cela procure le plaisir de voir quelque chose de beau."
- "Impliquer les gens avec des activités artistiques."
- "Un spectacle en espace public : c'est la surprise. C'est une pause qui vient casser son quotidien."
- "Là, ces chaises au milieu de cette place où il n'y a rien ! Cela m'a intrigué."
- "Un espace de rencontre éphémère, comme là, c'est intéressant, intrigant, cela donne envie de voir plus.... Et je suis content d'être venu."
- "J'aime me laisser surprendre par les habitudes."
- "Chambouler les habitudes, pour moi c'est nécessaire. C'est un lieu où on fait une pause dans son cheminement."
- "L'effet de surprise dans un contexte cadré : Et si on disait tous les dimanches, il va se passer quelque chose ! Cela perdrait-il de son effet de surprise, non ?"
- "Expression libre avec des crieurs de rue qui offrent un verre et un texte à partager, des papiers pour écrire et recueillir la parole des habitants, la restituer pour la faire vivre dans l'espace public."
- "À Rennes, c'est trop formel. Cela manque d'imprévu, de spontané. Alors qu'il y a beaucoup d'espaces disponibles !"
- "La culture, c'est un mot qui rebute ?"
- "On ne se pose pas la question de savoir si on est dans la culture ou non, ce qui compte, c'est qu'il y a un événement qui nous touche ou pas."
- "Il manque des lieux laboratoires."
- "Certains lieux font peur."

ETATS GENERAUX DE LA CULTURE

Annexes 1 Conseil des Etats généraux de la culture

A l'occasion de cette consultation, la Ville de Rennes a aussi souhaité constituer un Conseil des États généraux de la culture. Il s'agit d'une instance consultative, chargée d'apporter des avis à partir des travaux menés tout au long de la démarche. Elle fut notamment appelée à se prononcer sur les rapports intermédiaires qui ont ponctué les grandes phases des États généraux ainsi que sur le document final d'orientations et de propositions.

Ce Conseil est composé d'une trentaine de personnes : experts des questions culturelles (universitaires, chercheurs, responsables culturels représentant la diversité du tissu culturel rennais, artistes), représentants des quartiers, des réseaux sociaux et d'éducation populaire et habitants.

La pérennisation de cette instance est l'une des propositions énoncées pendant les Etats généraux de la culture.

ETATS GENERAUX DE LA CULTURE

Annexes 2 Contributions et documents traités

29 comptes-rendus de cafés culturels, 15 comptes-rendus d'ateliers, 10 contributions, 19 entretiens individuels.

Soit 73 documents et contributions

- Contribution de la Fédération des arts de la rue en Bretagne, 24 février 2015
- Contribution de Serge Cron, 26 mars 2015
- Contribution de Bénédicte Pagnot, "A propos de cinéma !", 28 mars 2015
- Compte-rendu de la journée plénière de lancement, 2 avril 2015
- Compte-rendu de l'atelier "Culture et Société", 3 avril 2015
- Compte-rendu de l'atelier "La culture et les artistes", 3 avril 2015
- Compte-rendu de l'atelier "Culture et territoires", 3 avril 2015
- Compte-rendu de l'atelier "Culture et habitants", 3 avril 2015
- Contribution du collectif "Tout le monde dehors", 14 avril 2015
- Compte-rendu de l'atelier "Culture et développement social", 29 avril 2015
- Compte-rendu de l'atelier "Les usages numériques", 29 avril 2015
- Compte-rendu de l'atelier "Les enseignements artistiques et l'éducation artistique et culturelle", 29 avril 2015
- Compte-rendu de l'atelier "Culture, économie, emploi", 29 avril 2015
- Compte-rendu de l'atelier "Métropole de la connaissance", 30 avril 2015
- Compte-rendu de l'atelier "Rennes et le monde", 30 avril 2015
- Compte-rendu de l'atelier "La culture et la ville", 30 avril 2015
- Compte-rendu du café culturel "Culture et vous ?", à Maurepas, 5 mai 2015
- Compte-rendu du café culturel "Crodculture", à l'Opéra, 20 mai 2015
- Contribution de Christian Le Petit, 20 mai 2015
- Compte-rendu du café culturel "Rendez-vous dehors ! Chambouiller les habitudes ?!", 26 mai 2015
- Compte-rendu du café culturel "L'édition et la chaîne du livre", 26 mai 2015
- Compte-rendu du café culturel "Accès à la lecture et l'écriture", 4 juin 2015
- Compte-rendu de la Réunion "Attractivité de la ville nocturne" (Démarche d'actualisation de la Charte rennaise de la vie nocturne), 5 juin 2015
- Compte-rendu du café culturel "L'accessibilité aux pratiques artistiques des personnes avec un handicap, à Rennes, aujourd'hui", 8 juin 2015
- Courrier adressé à la Madame la Maire de plusieurs sociétés de production audiovisuelle, 8 juin 2015
- Compte-rendu du café culturel "L'art est ce qui rend la vie plus intéressante que l'art", 9 juin 2015
- Compte-rendu du café culturel "L'art comme levier", 16 juin 2015
- Compte-rendu du café culturel "Rennes de Bretagne", 22 juin 2015
- Compte-rendu du café culturel "Un mémorial de la justice à Rennes ?", 23 juin 2015

- Compte-rendu du café culturel "Les Eglises, symbole de la France ?", 23 juin 2015
- Compte-rendu du café culturel "Ce qui empêche les gens de vivre ensemble c'est ? ... ET alors ... que faire ...?", 23 juin 2015
- Compte-rendu du café culturel "Quelles réalités pour le théâtre amateur en troupe à Rennes ?", 24 juin 2015
- Compte-rendu du café culturel "L'art dans la ville" à la Bibliothèque Lucien Rose, 24 juin 2015
- Compte-rendu du café culturel " Les lieux de théâtre : créer, produire, diffuser dans Rennes et sa métropole", 24 juin 2015
- Compte-rendu de l'atelier "Inscrire Rennes dans la mondialisation et l'espace européen", 24 juin 2015
- Compte-rendu de la Réunion sur la Salle de la Cité, 25 juin 2015
- Compte-rendu de l'atelier "Intégrer les nouvelles pratiques, du numérique à la participation", 25 juin 2015
- Compte-rendu du café culturel "Quelle est la place de la culture dans la lutte contre les discriminations et la déconstruction des préjugés. Le monde change et vous ?", 25 juin 2015
- Compte-rendu du café culturel "La culture : service public ?", 25 juin 2015
- Compte-rendu du café culturel "Diffuser la culture à l'âge du numérique", 25 juin 2015
- Compte-rendu de l'atelier "Etre en phase avec la société du partage et la nouvelle économie", 26 juin 2015
- Compte-rendu du café culturel "La culture en bas de chez soi", Le Gast - Maurepas, 29 juin 2015
- Compte-rendu de l'atelier "Répondre aux nouveaux rythmes de vie et créer de nouveaux espaces culturels de rencontres", 29 juin 2015
- Compte-rendu du café culturel " Vivre ensemble la diversité", au Carrefour 18, 30 juin 2015
- Compte-rendu du café culturel "La culture en famille" au Parc de Bréquigny, 1er juillet 2015
- Compte-rendu du café culturel " Nos cultures de la ville - vivre la diversité, dans le quartier de Villejean", 1er juillet 2015
- Compte-rendu du café culturel " L'engagement des associations culturelles étudiantes dans la ville ", 10 septembre 2015
- Compte-rendu « Création et Université » organisé à l'université Rennes 2 campus Villejean, 15 septembre 2015
- Compte-rendu du café culturel patrimoine, 18 septembre 2015
- Compte-rendu du café culturel « En tant que professionnel(le) des métiers d'art, quel rôle puis-je (ou aimerais-je) avoir à Rennes ? », 28 septembre 2015
- Compte-rendu du café culturel « La place de l'émergence culturelle à Rennes », 30 septembre 2015
- Contribution "Questions et propositions pour l'Ecomusée de la Bintinais à Rennes" par des habitants du Blosne, non datée
- Contribution de Guy Caro, "La culture bretonne absente, oubliée ? Des atouts gastronomiques", non datée
- Contribution de La Balade des livres, non datée
- Verbatim des ateliers, non daté.

Entretiens individuels réalisés

Elus

- **Madame la Maire, Nathalie Appéré**
- **Benoit Careil**, adjoint à la Culture
- **Sylvie Robert**, 2e adjointe à la Communication

Services de la ville

- **Patrice Allais**, DGPCS
- **Philippe Baudon**, Direction aménagement – urbanisme
- **Samuel Bausson**, webmaster Champs Libres
- **Cécile Bizot**, Service culture
- **Norbert Friant**, Service numérique
- **François-Xavier Julien**, Direction économie
- **Corinne Poulain**, DAC Culture
- **Morgane Rouet**, Service culture
- **Cécile Vignes**, Responsable de la mission qualité architecture et urbanisme
- **Marion Violle**, Direction de l'éducation et enfance DDE

Acteurs culturels

- **Sophie Kaplan**, Directrice du Centre d'art
- **Eric Lacascade**, directeur de l'école du TNB
- **Maxime Leschiera**, Directeur du Conservatoire
- **Béatrice Macé**, directrice des Transmusicales
- **Christelle Mazel**, directrice de la MJC La Paillette
- **Alain Surrans**, Directeur de l'Opéra

Les consultants remercient la Ville de Rennes, l'ensemble des personnes interrogées et tous les participants aux Etats généraux de la culture. Et particulièrement **François Guérin** et **Marion Hemous** pour leur précieuse collaboration, leur professionnalisme et leur gentillesse.